

« JE SUIS ENCEINTE, JE NE ME PEUX PAS ME FAIRE VACCINER »

FAUX : Les femmes enceintes font partie des personnes à risque de grippe sévère, il est donc indispensable qu'elles se fassent vacciner contre la grippe saisonnière quel que soit le terme de la grossesse

Les enfants ne peuvent pas se faire vacciner avant 6 mois. Ils peuvent être protégés par la vaccination de leur mère pendant la grossesse, par la vaccination de leur entourage pour ceux qui sont à risque de forme grave et par les gestes barrière de leur entourage. L'enfant est donc protégé durant les mois pendant lesquels il est le plus fragile.

« J'AI DÉJÀ ÊTÉ VACCINÉ L'ANNÉE DERNIÈRE, JE N'AI PAS BESOIN DE ME REFAIRE VACCINER »

FAUX : Le vaccin antigrippal de la grippe saisonnière est réalisé chaque année à partir des souches majoritaires ayant circulé au cours de l'hiver précédent. L'immunité induite par le vaccin ne dure que quelques mois, elle est suffisante pour couvrir chaque année une épidémie de grippe mais pas la suivante. Il faut donc relancer l'immunité antigrippale l'hiver suivant.

"LE VACCIN CONTIENT-IL DES ADJUVANTS OU SELS D'ALUMINIUM"

FAUX : aucun des 4 vaccins disponibles en France cette année ne contient ni adjuvant ni sels d'aluminium



« LE VACCIN M'A DONNÉ LA GRIPPE ! »

PAS POSSIBLE ! Le vaccin est composé de fragments inactivés des virus grippaux les plus courants. **Il ne peut pas causer la grippe car il ne contient aucun virus vivant.**

Ne pas confondre avec les quelques effets secondaires : fièvre, douleurs musculaires ou articulaires, rougeur ou douleur au site d'injection, qui peuvent être observés.

« SI JE ME VACCINE DÉBUT OCTOBRE, EST-CE QUE LE VACCIN SERA EFFICACE TOUT L'HIVER ? »

OUI : la durée d'efficacité du vaccin est d'au moins 6 mois. Vous êtes donc protégés pendant toute la période hivernale et suffisamment pour couvrir la durée de l'épidémie de grippe qui survient généralement entre novembre et avril.

« JE SUIS IMMUNODÉPRIMÉ, JE NE PEUX PAS ME FAIRE VACCINER ? »

AU CONTRAIRE, vous êtes d'autant plus à risque d'infection. **Votre entourage** doit également se faire vacciner pour vous protéger.

Grippe saisonnière : Foire aux questions 2023 - 2024

MODALITÉS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION 2023-2024

La HAS, dans son avis du 23 février 2023, recommande d'organiser une campagne de vaccination contre le Covid-19 à l'automne 2023 en direction des personnes à risque de forme grave **et de coupler cette campagne à celle de la grippe.**

Pour les personnes à risque de forme grave ainsi que l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois à risque de grippe grave et des personnes immunodéprimées, ciblées par les recommandations vaccinales, le vaccin est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Pour les professionnels des secteurs sanitaires et médico sociaux, le vaccin est recommandé et **gratuit si vous vous faites vacciner à l'hôpital.**

« COMMENT SE TRANSMET LE VIRUS DE LA GRIPPE ? »

Le mode de transmission de la grippe est multiple :

> Le virus de la grippe se transmet facilement par **voie aérienne, majoritairement** par l'intermédiaire de la toux, des éternuements et des postillons = **gouttelettes**

> Mais également **de façon indirecte par les mains**, en cas de mauvais respect de l'hygiène des mains et **par contact avec les muqueuses (yeux et bouche)** après avoir touché des surfaces et des objets contaminés par une personne atteinte.

« IL Y A PLUS DE RISQUE D'ÊTRE CONTAMINÉ QUAND ON EST SOIGNANT »

VRAI : Avec une contagiosité importante, le taux de transmission est de 5 à 10 % dans une population d'adultes. Ce taux peut-être plus important dans les communautés et particulièrement chez les sujets les plus vulnérables (hôpitaux, crèches, maisons de retraite).

En comparant les incidences entre différents groupes issus d'études différentes, une revue de la littérature incluant près de 60 000 personnes concluait à **un sur-risque significatif d'infection grippale documenté chez les soignants.**

De nombreuses épidémies de grippe nosocomiales concernant à la fois les soignants et les patients ont été décrites, à l'origine de décès **confirmant la contribution des soignants (touchés dans la moitié des cas) à certains épisodes.**

Ce qui explique la prévention par le port d'un masque chirurgical et le strict respect des précautions standard

« EST-CE QUE CETTE INFECTION EST FREQUENTE ? »

VRAI : En moyenne, par épidémie, les données de surveillance en France métropolitaine recensaient plus de **2 millions de consultations** en médecine de ville, plus de 20 000 hospitalisations et environ 9 000 décès liés à la grippe, concentrés sur une durée moyenne de dix semaines d'épidémie, et ce avec des variations importantes d'une épidémie à l'autre et selon l'âge.

Ces chiffres soulignent l'impact considérable de la grippe saisonnière pour la santé publique

« LA GRIPPE CE N'EST PAS SI GRAVE ! »

FAUX : Dans certains cas, la grippe peut évoluer vers des complications graves qui peuvent nécessiter une hospitalisation ou entraîner le décès, et ce particulièrement chez les personnes à risque. Les complications de la grippe peuvent être dues à l'infection virale elle-même, aux surinfections bactériennes (pneumonies) favorisées par l'infection grippale ou à l'aggravation d'une maladie chronique préexistante

En moyenne, **9 000 décès** sont directement ou indirectement attribuables à la grippe. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient plus de 90 % des décès liés à la grippe.

Ce chiffre est équivalent aux nombres de décès annuel par cancer du côlon chez les hommes.

A titre de comparaison, les accidents de la route provoquent la mort chaque année de 3 000 personnes environ par an, soit 3 fois moins.

*Il n'y a pas que
le Covid dans la
vie !*



« PEUT-ON SE PROTEGER AUTREMENT ? »

NON : le seul traitement antiviral disponible en France indiqué dans le traitement de la grippe (oseltamivir : Tamiflu®) n'a pas montré une efficacité importante et n'est d'ailleurs plus remboursé dans cette indication. Il réduirait l'intensité et la durée des symptômes de la grippe et n'est efficace que sur les souches virales de type A à condition de débiter le traitement dans les 48 heures après le début des symptômes.

Le Tamiflu® n'est pas une alternative à la vaccination

Les **antibiotiques** n'agissent pas sur le virus de la grippe et sont seulement indiqués en cas de surinfection bactérienne éventuelle.

Ni l'homéopathie, ni la phytothérapie n'ont démontré la moindre efficacité dans la prévention de la grippe.

Mais depuis l'épidémie de Covid-19, nous savons désormais nous protéger des virus respiratoires avec les gestes barrières et le port du masque.

« POURQUOI UNE CAMPAGNE DE VACCINATION ? »

Se faire vacciner c'est aussi protéger les autres. La vaccination à large échelle diminue la virulence du virus (idem pour le Covid-19) et la contagiosité au sein de la population.

Le vaccin antigrippal est sûr et représente le moyen le plus efficace pour lutter contre la grippe. Il permet aussi de réduire la gravité des symptômes si vous contractez la maladie et d'éviter de propager le virus autour de vous.

On estime que la vaccination antigrippale permet d'éviter plus de **2 000 décès** en moyenne chaque année

« JE ME SUIS FAIT VACCINER ET J'AI QUAND MEME EU LA GRIPPE ! »

Le vaccin n'est efficace qu'à partir du 15ème jour après l'injection, temps nécessaire à la production des anticorps. Il est donc possible de contracter la grippe dans cet intervalle. Egalement, le vaccin n'est pas efficace à 100% : chaque année, le ou les virus circulants peuvent être un peu différents de ceux prévus dans la conception du vaccin, lequel protégera de ce fait un peu moins bien la population.

Enfin il existe de nombreux virus hivernaux (virus influenzae, rhinovirus, adénovirus, coronavirus) dont les symptômes ressemblent à ceux de la grippe et pour lesquels le vaccin n'est pas efficace.

« JE NE SUIS PAS À RISQUE »

FAUX : peut-être que si vous attrapez la grippe elle ne sera probablement pas grave. Mais vous **travaillez dans des structures de soins**, vous avez donc non seulement une probabilité supérieure d'être contaminé, mais surtout vous pourriez transmettre le virus à des personnes de votre entourage professionnel ou familial qui elles sont à risque !

Parmi les personnes concernées par la vaccination ont été identifiées par le Ministère de la Santé :

- Les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ainsi que dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit leur âge ;
- L'entourage des personnes immunodéprimées ;
- Les professionnels en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère

« JE NE PEUX PAS ME FAIRE VACCINER, JE SUIS ALLERGIQUE ! »

FAUX : les allergies avérées à l'œuf sont les seules contre-indications à la vaccination